



NOTE DE LECTURE

J. L. Austin, *Quand dire c'est faire*, seconde édition inédite, introduction et traduction par Bruno Ambroise, postface de François Récanati, Paris, Éditions du Seuil, mai 2024, 260 p.

J. L. Austin, *Quand dire c'est faire*, seconde édition inédite, introduction et traduction par Bruno Ambroise, postface by François Récanati, Paris, Éditions du Seuil, may 2024, 260 p.

Mokhtar ZOUAOU¹

Université Djilali Liabes de Sidi-Bel-Abbès/Algérie
mokh_zouaoui@yahoo.fr

Résumé : Considérées comme l'un des fondements majeurs de la philosophie du langage ordinaire et à l'origine de la théorie des actes de langage, les William James Lectures prononcées par John L. Austin (1911-1960) à l'Université de Harvard en 1955 font aujourd'hui l'objet d'une nouvelle traduction française. Cette version, due à Bruno Ambroise, a été élaborée à partir de la seconde édition des conférences, établie par J. O. Urmson et Marina Sbisa, et publiée pour la première fois en 1975 par les éditions Clarendon Press à Oxford. L'objectif de cette nouvelle traduction est d'offrir au lectorat francophone une compréhension plus fine et plus exacte du texte. Une telle ambition se voit pleinement réalisée à la lecture du volume, tant par les ajustements terminologiques nombreux et pertinents que par l'intégration de données philologiques inédites, qui permettent de restituer avec une plus grande fidélité la pensée de John L. Austin.

Mots-clés : J. L. Austin, Bruno Ambroise, philosophie du langage, pragmatique, acte de parole

Abstract: Regarded as one of the major foundations of ordinary language philosophy and the origin of speech act theory, the William James Lectures delivered by John L. Austin (1911-1960) at Harvard University in 1955 have recently been the subject of a new French translation. This version, produced by Bruno Ambroise, was developed on the basis of the second edition of the lectures, edited by J. O. Urmson and Marina Sbisa, and first published in 1975 by Clarendon Press in Oxford. The aim of this new translation is to offer French-speaking readers a more precise and nuanced understanding of the text. This ambition is fully realized in the reading of the volume, thanks both to numerous and pertinent terminological adjustments and to the incorporation of previously unpublished philological data, which allow for a more faithful rendering of John L. Austin's thought.

Keywords : J. L. Austin, Bruno Ambroise, philosophy of language, pragmatics. Act of speech



¹ Auteur correspondant : MOKHTAR ZOUAOU | mokh_zouaoui@yahoo.fr

Voici une seconde édition française inédite des *William James Lectures*, prononcées en 1955 à l'Université de Harvard par le philosophe britannique John Langshaw Austin (1911-1960). Parue aux Éditions du Seuil en mai 2024, cette nouvelle traduction, due à Bruno Ambroise – chercheur au CNRS et spécialiste reconnu de la philosophie du langage –, se substitue désormais à celle proposée en 1970 par Gilles Lane, fondée sur la première édition anglaise établie par J. O. Urmson. Publiée en 1962 chez Clarendon Press à Oxford, cette dernière



a continué depuis de nourrir de manière décisive la philosophie et les sciences humaines dans leur ensemble, [alors qu'] une seconde édition réalisée par James O. Urmson et Marina Sbisà avait vu le jour [et que] c'est celle-ci qui fait désormais autorité et est utilisée dans une grande variété de discipline partout dans le monde (Ambroise, Introduction, dans Austin, 2024 : 7).

Ainsi, cette nouvelle traduction, dont l'objectif premier est de restituer la pensée austinienne dans toute sa rigueur et sa vitalité, s'est imposée comme une nécessité scientifique, dans la mesure où elle « tient compte des études austiniennes les plus récentes » (ibid.). Elle répond également à des exigences philologiques, ayant été « établie à partir des manuscrits de John L. Austin conservés à la Bodleian Library de l'Université d'Oxford » (ibid.). À ce sujet, Ambroise précise que

travaillant sur les manuscrits d'Austin à la Weston Library (University of Oxford) dans les années 1970, Marina Sbisà, désormais professeure émérite de philosophie à l'Università degli Studi di Trieste, s'est rendue compte d'un certain nombre d'écarts importants avec la première édition de *How to Do Things with Words*, réalisée en 1962. Elle aurait convaincu J. O. Urmson, le premier éditeur du texte, de procéder à une nouvelle édition tenant mieux compte des manuscrits. On lui doit donc la seconde édition datant de 1975 (Ambroise, 2022 : 115).

La nouvelle traduction française se présente de la manière suivante : une introduction, dont nous précisons le contenu ci-après, est suivie d'une préface à la seconde édition, particulièrement éclairante, rédigée et signée par les deux éditeurs, dans laquelle ils expliquent que

Marina Sbisà a lu avec attention toutes les notes préparatoires qu'Austin avait rédigées pour ses conférences, en les comparant au texte publié de la première édition et en notant tous les endroits

où l'on pouvait selon elle apporter des améliorations au texte. Les deux éditeurs ont réexaminé ensemble les notes d'Austin et ont ensuite corrigé et amendé le texte publié sur plusieurs points (Austin, 2024 : 39).

La préface à la première édition, qui suit et porte la signature d'O. Urmson, se révèle tout aussi éclairante, en ce qu'elle met en lumière de manière particulière le caractère évolutif de la pensée d'Austin. En effet, Austin avait dans une note courte, rapport Urmson, à l'occasion du Supplementary Volume XX, 1946, p. 148-187), déclaré que :

Les idées qui sous-tendent ces conférences ont été élaborées en 1939. Je les ai mobilisées dans un article sur « Autrui » publié dans les *Proceedings of the Aristotelian Society* (Supplementary Volume XX, 1946, p. 148-187) et, rapidement après, j'ai fait émerger un peu plus cet iceberg devant plusieurs sociétés savantes (idem : 41).

Cette dimension évolutive, qu'Ambroise résume en affirmant que « le parcours d'Austin [...], va d'une 'philosophie du langage ordinaire' à une analyse du langage en termes d'actions » (2011 : 180), ne semble pas avoir fait l'objet d'une investigation approfondie. Toutefois, une note de bas de page particulièrement précieuse, extraite de la thèse de doctorat d'Ambroise, intitulée *Les pouvoirs du langage : la contribution de J.L. Austin à une théorie contextualiste des actes de parole*, renvoie à la thèse de Doctorat de Christophe Al-Saleh, intitulée *J.L. Austin et le problème du réalisme*, dans laquelle l'auteur entreprend, au moyen d'une étude historiographique des articles d'Austin, de mettre en lumière les prémisses d'une réflexion sur la performativité. Il s'agit en l'occurrence de ce qu'il est commun de nommer « la phénoménologie linguistique ». Et si c'est donc vers 1939 que « la conception du performatif, ou du moins la conception "performative" de la connaissance et l'opposition entre les énoncés descriptifs et les énoncés performatifs a donc émergé » (Al-Saleh, 2003 : 72), l'article « Other Minds » datant de 1946, repris en 1961 dans les *Philosophical Papers*, reste la première source écrite de cette conception. Que l'on considère par exemple le passage suivant :

But now, when I say « I promise », a new plunge is taken: I have not merely announced my intention, but, by using this formula (performing this ritual), I have bound myself to others, and staked my reputation, in a new way. Similarly, saying « I know » is taking a new plunge. But it is *not* saying « I have performed a specially striking feat of cognition, superior, in the same scale as believing and being sure, even to being merely quite sure »: for there is nothing in that scale superior to being quite sure. Just as promising is not something superior, in the same scale as hoping and intending, even to merely fully intending: for there is nothing in that scale superior to fully intending. When I say « I know », I give others my word: I give others my authority for saying that « S is P » (Austin, 1961 : 67).

Il est aisé de constater que, nonobstant l'intérêt que manifeste Austin pour les états mentaux des interlocuteurs, la performativité reste un point central de l'article en question. Le passage susmentionné, dans lequel Austin compare l'énoncé « je sais » à l'énoncé « je promets », atteste que de tels énoncés ne se limitent pas à décrire des états mentaux, mais accomplissent aussi des actes sociaux, dans lesquels le locuteur manifeste non seulement son intention, mais s'engage aussi solennellement envers autrui. Toutefois, *How to Do Things with Words* demeure, pour la postérité, l'exposé le plus fondamental de la performativité, ainsi que s'attèle Ambroise à le montrer dans l'introduction à sa traduction.

* * *

La traduction s'ouvre par une introduction substantielle d'une trentaine de pages, dans laquelle le traducteur rappelle, avec érudition, l'importance décisive des idées austiniennes, tant pour la philosophie du langage ordinaire que pour l'essor de la pragmatique contemporaine. Sur le versant philosophique, tout en retraçant le parcours intellectuel de John L. Austin, Ambroise souligne l'influence déterminante qu'exercèrent sur sa pensée les travaux postérieurs de Ludwig Wittgenstein (1889-1951), ainsi que ceux d'autres penseurs éminents tels que A. Prichard (1849-1915), Isaiah Berlin (1909-1997), Herbert L. A. Hart (1907-1992), Peter F. Strawson (1919-2006) ou encore Alfred J. Ayer (1910-1950). C'est au croisement de ces diverses influences qu'Austin a élaboré les prémices de ce qui deviendra une philosophie du langage ordinaire, consolidant par là même sa prise de distance critique à l'égard du positivisme logique et de l'idéalisme philosophique, pour aboutir à la formulation d'une théorie originale des actes de langage. Issue de cette perspective, la pragmatique se réclame encore aujourd'hui de l'héritage d'Austin, qu'elle considère à juste titre comme l'un de ses fondateurs : l'un des premiers à avoir souligné que les énoncés que nous proférons – désormais désignés sous le nom d'énoncés performatifs – ne se bornent pas à dire quelque chose, mais accomplissent effectivement une action, échappant ainsi au seul critère de vérité ou de fausseté. Ainsi, l'enjeu théorique de l'ouvrage dont Ambroise nous propose une nouvelle traduction se révèle d'une profondeur et d'une originalité remarquables, résumées dans l'intuition centrale d'Austin : dire, c'est faire. En effet,

L'ambition théorique pleine et entière est bien de montrer, dans toute sa généralité, que le langage n'a pas d'abord une fonction descriptive ou véridative, mais valeur d'acte. Il s'agit bien de soutenir, pour Austin, que tout énoncé est d'abord une action, d'où l'idée de '*speech act*', (Ambroise, Introduction, dans Austin, 2024 : 22)

que le traducteur choisit de traduire par « acte de parole ».

Pour notre part, nous soutenons pleinement ce choix et privilégions l'expression « acte de parole » à celle d'« acte de langage », ou d'« acte de discours », dans une perspective terminologique et conceptuelle saussurienne, qui nous permet de mieux appréhender les fondements d'une pragmatique linguistique et les relations possibles entre une pragmatique et une linguistique saussurienne de la parole. Et c'est dans cette perspective que nous adhérons complètement au choix du traducteur lorsqu'il écrit :

La difficulté est alors de traduire adéquatement le terme en le situant par rapport aux termes lexicalement proches, mais aussi par rapport aux diverses théories qui rendent compte du fonctionnement du langage, notamment en linguistique. On sait ainsi que, dans le monde francophone, le terme a été traduit de façons différentes : « acte de langage », « acte de parole », « acte de discours ». Le phénomène qu'Austin a en vue n'est pas clairement quelque chose qui relève du langage ou de la langue (« *language* »), mais bien plutôt de son usage. Les deux termes « parole » et « discours » semblent donc plus appropriés et sont à ce titre deux traductions admissibles du terme anglais « *speech* ». Il nous a semblé qu'au regard des usages en philosophie du langage et en pragmatique contemporaines la traduction par « acte de parole » était la plus naturelle, même si, dans certains contextes, on pourrait tout à fait utiliser « acte de discours ». (Idem, p : 22, n. 1).

Toutefois, cet aspect terminologique n'est pas le seul apport de la nouvelle traduction, puisqu'elle

S'est efforcée de respecter à la fois la technicité des propos austiniens et le caractère plutôt enjoué et naturel de leur exposition. Elle reprend l'ensemble des annexes et des corrections apportées par la seconde édition et, dans quelques très rares cas, modifie le texte en fonction des archives consultables à la Bodleian Library (Idem : 38).

Par ailleurs, la nouvelle traduction procède à des ajustements terminologiques significatifs par rapport à l'ancienne version française, notamment en opérant une distinction fondamentale

entre « énonciation » et « énoncé ». Examinons à cet égard un extrait de la seconde édition des conférences austiniennes, où les termes « utterance » et « uttering » sont soigneusement différenciés :

Utterances can be found, satisfying these conditions, yet such that A) A. they do not 'describe' or 'report' or constate anything at all, are not 'true or false'; and B) the uttering of the sentence is, or is a part of, the doing of an action, which again would not normally be described as, or as 'just', saying something. (Austin, 1975 : 5)

En confrontant la traduction de ce paragraphe par Gilles Lane, qui rend comme suit les deux termes anglais par le seul terme français « énonciation » :

On peut trouver des énonciations qui satisfont ces conditions et qui, pourtant, A) ne « décrivent », ne « rapportent », ne constatent absolument rien, ne sont pas « vraies ou fausses », et sont telles que B) L'énonciation de la phrase est l'exécution d'une action (ou une partie de cette exécution) qu'on ne saurait, répétons-le, décrire tout bonnement comme étant l'acte de dire quelque chose (Austin, 1970 : 40)

À celle que donne Bruno Ambroise donne de la manière suivante :

On peut trouver des énoncés qui satisfont ces conditions et qui pourtant : (A) ne décrivent, ne signalent, ni ne constatent rien du tout ; ne sont ni « vraies » ni « fausses », et (B) pour lesquels l'énonciation de la phrase correspond, ne serait-ce qu'en partie, à la réalisation d'une action - ce que, là encore, on ne décrirait pas *normalement* comme le fait, ou le « simple » fait, de dire quelque chose. (Austin, 2024 : 49)

on ne peut que souligner la rigueur avec laquelle Bruno Ambroise a mené sa traduction, fruit du travail d'un spécialiste de la philosophie du langage et de la pragmatique, dont les domaines de recherche s'étendent également à la philosophie de la connaissance, à la logique, ainsi qu'à l'épistémologie des sciences humaines et sociales.

Par-delà les enjeux théoriques et scientifiques qui ont présidé à cette nouvelle traduction, il convient de mettre en exergue que des impératifs d'ordre philologique ont pareillement concouru à en établir la nécessité. En effet, ce n'est qu'à l'issue d'un long travail sur les archives entrepris par M. Sbisà, en collaboration avec J. O. Urmson, que la seconde édition anglaise a pu voir le jour en 1975. Il importe donc de souligner que cette deuxième édition anglaise, que la deuxième traduction française offre au public francophone, a bénéficié d'une démarche qui a permis de produire un texte plus proche des conférences originales. Car il ne s'agit point d'un texte achevé, ni, d'un point de vue philologique, d'une œuvre définitive et figée, mais plutôt d'un recueil de notes préparatoires destinées aux cours, au cours desquels la pensée finale n'a pas encore été pleinement arrêtée :

On peut ainsi repérer dans les archives d'Austin déposée à la Bodleian Library à Oxford six strates différentes de notes, correspondant à des périodes d'écriture s'étalant de l'année 1951 à l'année 1955. On considère qu'à l'exception d'un ajout apporté en 1958, Austin n'a pas retouché à cet ensemble de notes après 1955, même s'il envisageait bien, en 1959, de les corriger et de les développer pour en faire un livre. (Ambroise, Introduction, dans Austin, 2024 : 8, n. 1)

Dans le même élan de rigueur philologique qui caractérise la seconde édition, il convient de signaler l'ajout d'un appendice réunissant les passages où les éditeurs ont opéré certains ajouts et procédé à des reconstructions sur le texte d'Austin.

Ces ajouts et reconstructions ont été possibles grâce aux notes prises par les auditeurs des William James Lectures, prononcées en 1955 à l'Université de Harvard, la conférence donnée à BBC et reprise dans les Collected Papers, le texte de la conférence donnée à Royaumont sous le

titre « Performatif-Constatif », et l'enregistrement audio de la conférence donnée à Göteborg en octobre 1959.

Outre les impératifs scientifiques, terminologiques et philologiques exposés par le traducteur, qui ont justifié la nécessité d'une seconde traduction de l'œuvre de J. L. Austin, celui-ci conclut son introduction en abordant la question de la réception de la pensée austinienne, sous l'intitulé : « un livre à la postérité intellectuelle immense et diverse ». Cette postérité, à la fois vaste et variée, s'explique par de multiples raisons et se manifeste à bien des égards. Aussi, il suffit d'explorer des disciplines aussi diverses que les études de genre, les études théâtrales, les études cinématographiques, la psychanalyse, la critique littéraire, l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, l'économie ou encore les sciences de gestion pour mesurer l'ampleur de l'influence du philosophe. Chacune de ces disciplines, à sa manière, a intégré et réinterprété les concepts austiniens, notamment ceux liés à la performativité du langage, pour enrichir ses propres cadres théoriques. C'est dans ce sens que

Conjointes avec, notamment, la seconde philosophie de Wittgenstein, [les idées d'Austin] ont contribué à bouleverser en profondeur l'analyse philosophique et, plus particulièrement, la philosophie du langage. Le concept « d'acte de parole » est ainsi désormais utilisé de manière massive - et comme allant de soi - dans cette discipline et on débat toujours des meilleures explications à en offrir et des caractérisations toujours plus fines qu'il permet. (idem, pp. 30-31).

Il n'est pas étonnant que les idées profondes d'Austin, qui continuent d'alimenter les débats et d'inspirer diverses approches, incitent philosophes, penseurs et chercheurs de tous horizons à suivre la voie qu'il a tracée, même s'ils s'en éloignent parfois, dans un sens qu'Ambroise a bien défini dans un article paru en 2011 à la Revue d'Histoire des Sciences Humaines, et dans lequel il avait décrit ce qu'il avait nommé « le tournant cognitif de la pragmatique », et de préciser que :

l'on passe d'une orientation (austinienne) conventionnaliste sur le langage, plutôt ancrée sur les pratiques spécifiquement humaines, et cherchant à déterminer ce qu'on peut faire au moyen du langage dans le monde des hommes, à une perspective presque exclusivement psychologisante visant à déterminer le contenu véhiculé par des énoncés dans certaines contextes, relativement aux croyances des locuteurs, en revenant presque par-là à la perspective développées dans les années 1920 par la première philosophie du langage analytique, contre laquelle s'étaient précisément instaurées les premières recherches pragmatiques (Ambroise, 2011 : 98).

Cependant, malgré le tournant observé à un moment donné dans la réception de la pensée d'Austin, il n'est pas étonnant que l'intérêt pour cette pensée se renouvelle constamment, les interprétations qu'elle suscite demeurant intactes. Ainsi, un ouvrage collectif comme celui édité par Savas L. Tsohatzidis, *Interpreting J. L. Austin. Critical Essays*, publié en 2018, illustre cette perpétuelle diversité des lectures et témoigne avec éclat de la persistante pluralité des interprétations suscitées par l'œuvre d'Austin. Les contributions réunies dans ce volume, par leur variété, abordent un large éventail de thématiques, incluant la théorie de la vérité, la philosophie du langage, la philosophie de la perception et la théorie de la connaissance. À notre avis, il conviendrait de constituer une bibliographie aussi complète que possible, répertoriant les champs disciplinaires et les chercheurs sur lesquels la pensée d'Austin a exercé une influence significative. Cette bibliographie devrait inclure les titres d'ouvrages et d'articles, afin de servir de fondement essentiel aux travaux des jeunes chercheurs. En ce sens, l'œuvre d'Ambroise jette des bases précieuses, particulièrement dans le domaine de la philosophie du langage, où la théorie des actes de parole continue d'être approfondie, affinée, complexifiée, voire réinterprétée ou reformulée.

Cette dynamique est particulièrement prégnante en linguistique, et plus précisément dans la sous-discipline de la pragmatique, où les études consacrées au fonctionnement des actes de parole, envisagés sous les angles grammatical, sémantique et pragmatique, se multiplient. Les

références citées en notes de bas de page par Ambroise pourraient ainsi constituer un point de départ fécond pour cette entreprise.



La traduction proposée par Bruno Ambroise préserve intégralement la structure générale de l'œuvre austinienne, en reprenant, à l'instar de la première traduction française, l'ordre de l'édition anglaise, soit celui des douze conférences. Néanmoins, elle se distingue de la précédente traduction par des choix éditoriaux qui en accroissent l'accessibilité pour le lecteur. En effet, Ambroise a pris le parti d'attribuer à chaque conférence un titre explicite, rendant ainsi son contenu immédiatement intelligible. Ainsi, la première conférence, intitulée « Performatifs et constatifs », doit son titre au soin particulier qu'Austin y a consacré pour distinguer les actes constatifs de ceux qu'il a désignés sous l'appellation d'« énoncés performatifs ». Les autres conférences se suivent et prennent les titres suivants : conf. 2 : Conditions pour des performatifs heureux ; conf. 3 : Les infélicités : les ratés ; conf. 4 : Les infélicités : les ratés ; conf. 5 : Possibles critères des performatifs ; conf. 6 : Performatifs explicites ; conf. 7 : Les verbes performatifs explicites ; conf. 8 : Les actes locutoires, illocutoires et perlocutoires ; conf. 9 : Ce qui distingue les actes illocutoires des actes perlocutoires ; conf. 10 : « En disant » versus « Du fait d'avoir dit » ; conf. 11 : Affirmations, performatifs et force illocutoire ; conf. 12 : Catégories de force illocutoire. S'il est indéniable que les titres permettent de mieux saisir la structure thématique et argumentative en repérant le thème central de chaque conférence, facilitant ainsi l'usage du texte dans un cadre d'enseignement ou de recherche, la traduction proposée par Ambroise se distingue, comme nous l'avons mentionné précédemment, de celle de Lane sur le plan terminologique. Une analyse approfondie, visant à cerner les divergences terminologiques, syntaxiques et sémantiques, et relevant d'une traductologie comparée, ne pourrait être convenablement menée dans le cadre limité d'un compte rendu.

Pour conclure ce compte rendu, bornons-nous à noter que, outre le terme « speech act », qu'Ambroise traduit par « acte de parole » là où Lane avait préféré « acte de discours », la seconde traduction privilégie la dichotomie félicité/infélicité à celle de bonheur/malheur. Il convient également de souligner qu'une analyse comparative pourrait explorer l'impact de ces choix sur la compréhension des distinctions austiniennes, particulièrement dans la dernière conférence, où la taxonomie des actes de langage est précisée. À cet égard, Ambroise se distingue, par exemple, par sa traduction du terme « commissive » en « obligatif », jugée par lui moins réductrice que celle de Lane rendu par le terme « promissif ». Selon Ambroise, cette dernière pourrait laisser « penser que la promesse est le modèle de ce type d'énoncé, alors qu'elle n'en est qu'une forme parmi d'autres (p. 255-256). Il y a lieu, dès lors, de saluer l'effort d'Ambroise pour conférer à sa traduction une précision accrue. À cette fin, le « glossaire de la traduction » qui clôt l'ouvrage s'avère un outil précieux.

Il faut enfin relever que la traduction d'Ambroise a bénéficié non seulement des avancées dans les études en pragmatique et en philosophie du langage ordinaire, survenues au cours du demi-siècle séparant les deux traductions, mais également de l'expérience approfondie qu'il a acquise avec les textes d'Austin.

La seconde édition inclut également, en postface, l'article de François Récanati intitulé « Du positivisme logique à la philosophie du langage ordinaire : la naissance de la pragmatique ».

Références bibliographiques

- ALSALEH C. 2003. *J.L. Austin et le problème du réalisme*. Thèse de doctorat de troisième cycle en Philosophie de l'Université de Picardie.
- AMBROISE B. 2005. *Les pouvoirs du langage : la contribution de J.L. Austin à une théorie contextualiste des actes de parole*. Sciences de l'Homme et Société. Université de Nanterre - Paris X.
- AMBROISE B. 2011. « Le tournant cognitif de la pragmatique », dans *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, vol. 2, n° 25, pp. 81-102.
- AMBROISE B. 2011. La philosophie du langage ordinaire. Dans Laugier S & Plaud S. (dir.), *Lectures de la philosophie analytique*. Paris. Ellipse, pp. 179-251.
- AMBROISE B. 2022. « L'ordre comme acte de parole ; perspectives et débats pragmatiques à propos des critères de l'ordre », dans *Histoire Épistémologie Langage*, vol. 44, n° 1, pp. 113-135.
- AUSTIN J. L. 1961. *Philosophical Papers*, edited by J. O. Urmson & G. J. Warnock. Oxford. Clarendon Press.
- AUSTIN J. L. 1962. *How to Do Things with Words*, edited by J. O. Urmson. Oxford. Clarendon Press.
- AUSTIN J. L. 1970. *Quand dire, c'est faire*, traduction et introduction de Gille Lane. Paris, Seuil.
- AUSTIN J. L. 1975. *How to Do Things with Words*, edited by J. O. Urmson & Marina Sbisa. Oxford. Clarendon Press.
- AUSTIN J. L. 2024. *Quand dire, c'est faire*, seconde édition inédite, introduction et traduction par Bruno Ambroise. Paris. Seuil.